

PRESCRIPTION ELECTRONIQUE DANS LAB ON LINE :

Rappel : les deux modes de prescription et l'utilisation des sachets LabOnline à code-barres.

17 février 2025



Chères et chers collègues,

Nous souhaitons vous rappeler brièvement les **deux modes de prescription via LabOnline**.

Afin d'éviter les erreurs de prise en charge et leurs conséquences en laboratoire, merci de bien respecter les règles suivantes.

1. Prise de sang réalisée au moment de la prescription = mode «Déjà prélevé»

Planification du prélèvement:	<input type="text"/>
Date-heure prévue de prélèvement:	<input type="text"/>
Adresse alternative:	<input type="text" value="Déjà prélevé"/>
	<input type="text" value="Centre de prélèvement"/>

- Le mode "déjà prélevé" doit être utilisé uniquement si un prélèvement a réellement été effectué, c'est-à-dire si tous les tubes de sang et/ou les échantillons (urines, selles) sont disponibles au moment de la prescription.
- L'utilisation d'un sachet LabOnline à code-barres est obligatoire.
- Les analyses sont transmises dans notre système de laboratoire (GLIMS) lors de la validation de la prescription.
- Le prélèvement doit arriver au laboratoire le jour même ou au plus tard à J+1.

En l'absence de réception dans les 96 heures, les analyses sont automatiquement supprimées de notre système laboratoire.

Conséquence : Si le patient se présente ultérieurement dans un centre muni de cette prescription, la demande devra être réencodée manuellement, ce qui générera dans votre Lab On Line deux dossiers pour le même patient (un dossier vide et un dossier correct).

2. Prescription sans prélèvement = mode "Centre de prélèvement"

Planification du prélèvement:	<input type="text"/>
Date-heure prévue de prélèvement:	<input type="text"/>
Adresse alternative:	<input type="text" value="Déjà prélevé"/>
	<input type="text" value="Centre de prélèvement"/>

Vous devez choisir le mode « **centre de prélèvement** » si :

- Le prélèvement n'est pas réalisé au moment de la prescription ou si un ou plusieurs prélèvements ne sont pas disponibles au moment de la prescription (ex. urines ou selles à rapporter ultérieurement).
- Aucun sachet LabOnline ne doit être utilisé pour valider une prescription planifiée.
- La demande sera activée à l'aide d'un sachet :
 - ☞ soit dans le centre de prélèvement le jour de la prise de sang
 - ☞ soit directement au laboratoire à l'arrivée du prélèvement.

À noter : toute prescription planifiée non prélevée après 6 mois est automatiquement supprimée de LabOnline.

En résumé

- Prise de sang au moment de la prescription → sachet à code-barres obligatoire → le prélèvement doit arriver au laboratoire le jour de la prescription ou le lendemain matin.
- Prescription sans prélèvement → **pas de sachet** → le patient dispose de 6 mois pour réaliser la prise de sang.

Une question, un doute ou besoin d'une démonstration ?

Contactez-nous à l'adresse secretariatit@lhup-ulb.be, nous sommes là pour vous aider.